



VIDE GRENIER



Saint Sylvain d'Anjou

Le dimanche 07 juin 2026

de 8h00 à 18h00

Parc André Delibes



Règlement :

- Vous devez être un particulier. Les professionnels sont totalement exclus.
- **L'installation des exposants a lieu de 6h30 à 8h00.** Les emplacements sont attribués au fur et à mesure des arrivées des véhicules.
- Les premiers arrivés ne sont pas forcément les mieux servis donc, inutile de faire la queue à 6h00.
- Vous vous engagez à respecter l'espace qui vous êtes alloué et à le laisser propre.
- Vous ne devez vendre ni nourriture, ni boissons ni marchandises neuves.
- L'inscription vaut pour un emplacement non-défini.
- **Si vous souhaitez être regroupé avec d'autres personnes, il est indispensable d'arriver en même temps et de vous suivre. Les placeurs essayeront de faire au mieux en fonction des places disponibles.**
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation ou qui ne respecterait pas la dimension des emplacements.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de litige d'un exposant avec les services fiscaux, douaniers et contributions.
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne pourront être tenus comme responsables notamment en cas de casse, perte, vol ou autre détérioration y compris par cas fortuit ou force majeure.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents de personnes occasionnés par des objets exposés, leur manutention, leur installation ou pour toute autre cause avant pendant ou après l'exposition.
- **Païement à la réservation, NON REMBOURSABLE.**
Le retour du bulletin d'inscription signé entraîne l'acceptation du présent règlement.

LES INSCRIPTIONS : 2026

Les inscriptions seront disponibles sur les flyers et affiches distribués chez les commerçants sponsors ou non, dans les Mairies, sur le site internet ani-ver-ser@laposte.net

Les inscriptions pour le vide grenier du 07 juin 2026 sont à retourner au plus tôt à :

ANI – VER – SER

14 Rue Emmanuel Voisin Saint Sylvain d'Anjou 49480 VERRIERES EN ANJOU

Les emplacements font **6 mètres par 3 ou 5 par 4***. (Nombre limité)

Tarif : 13€ / emplacement sur réservation. 15€ sur place (suivant les emplacements restants).

ATTENTION : C'est une surface sur laquelle vous allez stationner votre véhicule mais aussi déballer pour vendre.

Ne prenez pas un emplacement trop petit, si vous avez une voiture familiale, une remorque ou un fourgon, n'hésitez pas à prendre 2 emplacements.

Renseignements par Courriel : ani-ver-ser@laposte.net ou au : 06 34 98 06 81

* selon l'emplacement.

Nous avons ouvert une adresse Email pour la manifestation : ani-ver-ser@laposte.net et une ligne de téléphone au nom de l'association : 06 34 98 06 81.

.....
Bulletin d'inscription et règlement (1 par exposant) à retourner dûment remplis et signés à :

ANI-VER-SER 14 Rue Emmanuel Voisin Saint Sylvain d'Anjou 49480 VERRIERES EN ANJOU avec la **photocopie de votre pièce d'identité (recto / verso)** et votre chèque à l'ordre de : ANI-VER-SER.

NOM : PRENOM :

ADRESSE :
.....

Je réserve : emplacement(s) X 13€, soit un total de €

Cocher la case  ☐ VOITURE ☐ REMORQUE ☐ FOURGON

Je déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce).
- Ne pas être commerçant(e).
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

Fait à : le/...../.....

Signature « lu et approuvé »

Pour recevoir l'accusé de réception de votre inscription, veuillez mentionner votre adresse Électronique ci-dessous.

Email : @
(Réponse sous 8 jours).

Circuit du vide-grenier dans le parc du château à motte.

--- IMPLANTATION DU VIDE GRENIER

→ CIRCUIT DE SORTIE DES EXPOSANTS

→ CIRCUIT D'ENTREE DES EXPOSANTS

→ PARTIE ENTREE DU VIDE GRENIER (EXPOSANTS)

↔ PARTIE FINALE DE LA SORTIE (EXPOSANTS)

□ BARNUM RESTAURATION VIDE GRENIER
(emplacement à définir)



Itinéraire d'accès pour les exposants

